

# Offre d'emploi

## Chargé(e) de mission - Spécialiste systèmes/services d'information des services de transports

contrôle de l'ouverture des données de mobilité et de l'information voyageurs (H/F)

Direction des études et de l'observation des marchés

### Descriptif de l'offre

- Poste à pourvoir à partir d'octobre 2020.
- Lieu de travail : Paris (secteur Montparnasse)
- Type de contrat : contrat de droit public de 3 ans pouvant évoluer vers un CDI ou contrat de détachement pour les fonctionnaires de même durée

### L'Autorité de régulation des transports

L'Autorité de régulation des transports (Autorité de régulation des activités ferroviaires et routières jusqu'au 1er octobre 2019) a pour mission d'assurer la régulation économique des secteurs du transport ferroviaire et du transport de voyageurs par autocar ainsi que de contrôler le secteur autoroutier concédé. Depuis le 1er octobre 2019, l'Autorité assure désormais la régulation des redevances aéroportuaires.

Créée en 2009 sur un périmètre limité au seul secteur ferroviaire, l'Autorité s'impose aujourd'hui comme un régulateur de transport multimodal aux compétences fortement renforcées par la réforme ferroviaire en 2014 suivie par la loi dite « Macron » en 2015, puis par la loi pour un nouveau pacte ferroviaire en 2018. Ses prérogatives se sont récemment étendues au secteur aéroportuaire, et plus particulièrement aux redevances aéroportuaires. Enfin, de nouvelles missions ont été confiées à l'Autorité fin 2019 dans le cadre de la « LOM » (loi d'orientation des mobilités), en matière d'ouverture des données de mobilité et de billettique et de régulation des activités de gestionnaire d'infrastructure et des activités de sûreté exercées par la RATP en Ile-de-France.

Autorité publique indépendante (API), elle est dotée de la personnalité morale, de ressources propres et dispose ainsi de l'autonomie financière. Ses décisions sont adoptées par un collège de cinq<sup>1</sup> membres permanents, dont le président, choisis pour leurs compétences en matière de transport, de droit, d'économie ou de concurrence.

Pour assurer la préparation et l'exécution de ses avis et décisions, l'Autorité dispose de services, placés sous l'autorité d'un secrétaire général, dont les effectifs s'élèvent désormais à plus de quatre-vingts agents, pour la quasi-totalité des cadres d'un haut niveau d'expertise (économistes, juristes, ingénieurs, analystes financiers, auditeurs).

### Missions

---

<sup>1</sup> La loi d'orientation des mobilités du 24 décembre 2019 a acté une transformation de la gouvernance du collège de l'Autorité qui passera progressivement à cinq membres permanents (les trois membres vacataires actuels termineront leur mandat et ne seront pas remplacés).

La Direction des études et de l'observation des marchés (DEOM) ou Observatoire conduit et pilote des analyses de marché, des études économiques et apporte au sein de l'Autorité une expertise en analyse de données. Elle est aussi chargée d'une nouvelle mission de contrôle et du règlement des différends relatifs à l'ouverture des données de mobilité et des services numériques de billetterie multimodale.

Sous l'autorité du directeur, ou de son adjoint, vous serez amené(e) à conduire les contrôles relatifs (1) à la publication des données de mobilité nécessaires à l'information du voyageur, (2) à la réutilisation de ces données à des fins d'information multimodale, et (3) à la fourniture de services numériques de transport, en développant des méthodes et outils pour :

- Extraire et vérifier formellement (validité, conformité au format, complétude) les données de mobilité publiées sous des formats divers (NeTEx, Datex2, GTFS, GTFS RT, SIRI, formats SIG,...) ;
- Concevoir des méthodes et outils permettant de vérifier la qualité des données (relevés terrains, collecte internet, outils collaboratifs, signalements divers, comparaison de diverses API...)
- Concevoir des méthodes et outils permettant de tester le fonctionnement d'algorithmes et services d'information multimodale et de comparaison d'offres de mobilité (transparence, non-discrimination, égalité d'accès...°.

Vous participerez aussi à l'instruction technique et juridique des dossiers relatifs au contrôle des données mobilité et aux services numériques de ventes :

- Contrôle du respect des réglementations européennes et françaises (obligation d'ouverture, qualité, mise à jour et respect du format) de l'ouverture des données de mobilité, définition des modalités et priorités de contrôles annuels ;
- Contrôle des ré-utilisateurs fournissant des services d'informations sur les déplacements ou des fournisseurs de services numériques de transports (billetterie multimodale ou MaaS), définition du plan et des modalités de contrôle annuel.

Vous appuierez de votre expertise sectorielle les collectes, études et autres travaux de l'Observatoire.

L'intégralité du travail de l'Observatoire est effectuée en mode projet au sein de bureaux partagés. Au vu de l'actualité liée à la Covid-19, une partie du travail pourra être effectuée en télétravail (le matériel informatique nécessaire au télétravail est fourni).

### **Pourquoi rejoindre l'Autorité ?**

- Vous participerez activement au bon fonctionnement du marché des transports français et acquerez une connaissance fine de ses évolutions récentes (LOM, ouverture à la concurrence).
- Vous travaillerez sur des données ouvertes par de nombreux acteurs du secteur ou collectées auprès des acteurs régulés. Le rapprochement de ces données permet de produire des analyses originales, uniquement réalisables à l'Autorité.
- Vous travaillerez avec une équipe motivée, dynamique et aux profils divers (économistes, ingénieurs, juristes, experts, responsable SI...).

## Profils recherchés

Titulaire d'un master (ou technicien expérimenté), ingénieur en informatique ou data-analyste ayant des compétences sur les données de mobilité (ayant travaillé par exemple pour les systèmes d'information d'un opérateur de transport ou d'une autorité organisatrice de la mobilité) ou sur les services d'information sur les déplacements (ayant travaillé pour un service d'information multimodale régional, ou pour une entreprise proposant ce type de service sur étagère) ou sur les MaaS.

Compétences :

- Connaissance des systèmes/services d'informations des services de transport,
- Connaissance a minima des formats d'échanges GTFS et GTFS RT et notions de NeTEx, Siri, Datex2,
- Bonnes capacités d'analyse, d'organisation et de gestion du temps,
- Aisance dans la communication écrite et orale, sens du travail en équipe, capacité d'adaptation et de rendu-compte, autonomie,
- Les plus : connaissance des formats de données xml, json, de traitement de bases de données (SQL), et en traitement statistique ou de programmation (R, excel VBA, python, autres langages de programmation).

Le candidat devra se prévaloir pour un technicien, d'au moins cinq ans d'expérience, et pour un ingénieur ou master débutant d'au moins trois ans (y compris stages et alternance).

## Candidature

Les dossiers de candidature (lettre de motivation, curriculum vitae et références éventuelles) sont à adresser par mail à : [recrutement@autorite-transports.fr](mailto:recrutement@autorite-transports.fr) avec copie à [fabien.couly@autorite-transports.fr](mailto:fabien.couly@autorite-transports.fr) et [anthony.martin@autorite-transports.fr](mailto:anthony.martin@autorite-transports.fr).